



Deuxième réunion de l'Assemblée départementale 2021

Compte administratif 2020

Grâce à une saine gestion,
le Département affiche une solide santé financière

Pour cette dernière réunion de la mandature avant les élections des 20 et 27 juin 2021, l'Assemblée départementale présente le compte administratif de l'année 2020.

En 2020, la situation financière du Département est non seulement très saine, mais aussi très bien maîtrisée. Celle-ci affiche **un autofinancement appréciable de 54 M€ ainsi qu'une très faible dette de 93 €/hab**. Cette gestion très prudente permet au Département d'atteindre **un très haut niveau d'investissement de 88 M€**.

En parallèle, le Département a soutenu la reprise de l'activité post-crise sanitaire avec son plan COVID, financé comptant. Il a également renforcé son aide aux autres collectivités du territoire.

Sommaire

1| Le compte administratif 2020 : le Département conforte sa solide santé financière

- **Un autofinancement appréciable de 54 M€**
- **Une dette de 29 M€, en baisse constante**
- **Un niveau d'investissement exceptionnel : 88 M€**

2| Dix conseillers départementaux quittent l'Assemblée départementale de l'Aube

1| Le compte administratif 2020 : le Département conforte sa solide santé financière

Chaque année, le Département de l'Aube établit son compte administratif. Ce document de synthèse est le reflet exact de l'activité financière de la collectivité de l'année précédente. Il s'agit d'un bilan qui retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité.

L'exercice 2020 se solde par un excédent global de 38,9 M€. Ce résultat permettra de poursuivre le financement des investissements pluriannuels déjà votés.

Le Département poursuit une politique ambitieuse en matière d'investissements structurants en faveur de l'aménagement et de l'attractivité du territoire malgré le contexte sanitaire.

■ Un autofinancement appréciable de 54 M€

Rapport blanc p.11

De cette situation financière, le Département dégage un autofinancement consolidé de 54 M€ (part des recettes de fonctionnement affectée à l'investissement pour l'avenir), soit une diminution de 5,5 M€ par rapport à 2019 (- 9 %). Malgré la baisse, cet autofinancement se maintient à un niveau appréciable pour la collectivité.

Cette baisse s'explique par deux facteurs :

- **la réalisation du plan COVID, voté au printemps 2020 pour 15 M€ et financé sans recours à l'emprunt** pour répondre à la crise qui a frappé notre territoire (achat d'équipements de protection contre le virus, solidarité dans les domaines sociaux et associatifs, soutien auprès des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), des communes et des entreprises...). Ce plan a déjà été réalisé pour 12,3 M€ en fonctionnement, et 0,6 M€ en investissement ;
- **l'augmentation des dépenses de fonctionnement** de 15,3 M€ (+5,46 %), notamment pour les allocations individuelles de solidarité (AIS) et les charges à caractère général.

En parallèle, les recettes de fonctionnement ont augmenté de 12,2 M€ (+3,61 %).

■ Une dette de 29 M€, en baisse constante

Rapport blanc p.81

Depuis 2016, le Département poursuit une stratégie de désendettement qui montre une fois encore son efficacité : **au 31 décembre 2020, l'ensemble de la dette du Département s'élève à près de 29 M€, soit 93 € par habitant** (contre 120 € en 2019 et 146 € en 2018). Ce ratio de la dette par habitant s'élève à 587 € en moyenne pour les Départements de la même strate.

L'encours de la dette départementale se compose de 12 emprunts, dont 8 devraient être complètement remboursés dès 2022.

Ces indicateurs favorables sont réalisés alors qu'aucun prêt n'a été mobilisé ni souscrit en 2020, et ce malgré d'importants plans d'investissement (Plan de soutien aux projets structurants, ESTP, Cité du vitrail et caserne Ouest, routes et collèges) lancés par le Département. Ce dernier pourrait poursuivre dans cette voie en n'empruntant pas en 2021.

La solvabilité du Département apparaît une nouvelle fois très satisfaisante. En plus d'afficher des emprunts sécurisés et un faible encours de la dette, la capacité de désendettement du Département est inférieure à un an (contre 4,1 années au niveau de Départements de notre strate). Cette situation confortable offre de bonnes perspectives en ce qui concerne le financement des prochains investissements.

■ **Un niveau d'investissement exceptionnel : 88 M€**

Rapport bleu p.11

Ces bons résultats soutiennent la poursuite de l'investissement. **Avec près de 88 M€ d'investissement (hors dette) en 2020 (contre 70 M€ en 2019), le Département atteint un niveau des dépenses d'investissement record.** Il poursuit et renforce considérablement son action.

Cette forte augmentation s'explique principalement par la hausse **des subventions et fonds de concours versés aux partenaires** (communes, intercommunalités, associations...) qui passent de 20 M€ à 22,5 M€.

Malgré le contexte sanitaire et économique compliqué, le Département a ainsi poursuivi la **mise en œuvre du Plan de soutien aux projets structurants, lancé fin 2017**. Les services administratifs de la collectivité se sont très vite adaptés à la situation afin de permettre au Département de rester un acteur essentiel de la solidarité territoriale.

C'est aussi la traduction du nouveau rôle des Départements dans le cadre de la loi Notré : il s'agit d'assurer un soutien massif à l'économie locale, mais aussi aux communes et EPCI, malgré la perte de la compétence économique.

Le Département n'en n'oublie pas pour **autant ses propres projets d'investissement puisque près de 67 M€ y sont consacrés (+ 20 M€).**

Parmi **les projets d'investissements pluriannuels (gérés en autorisation de programme (AP))** en 2021 :

- le Plan de soutien aux projets structurants des territoires ;
- l'électrification de la ligne SNCF 4 Paris-Bâle ;
- les constructions et réparations scolaires ;
- la restructuration du collège Paul-Langevin à Ste-Savine ;
- l'extension de l'École d'ingénieurs EPF ;
- la construction de l'ESTP, École spéciale des travaux publics et du bâtiment ;
- la construction de la CIME, Complexe international multisports/escalade ;
- l'accessibilité des bâtiments ;
- la construction de la Cité du Vitrail ;
- le Centre médico-social (CMS) de La Chapelle-St-Luc ;
- la valorisation des collections de la Sainterie de Vendevre-sur-Barse ;
- la construction de la 2^e caserne de sapeurs-pompiers de l'agglomération troyenne ;
- les établissements ou services médico-sociaux, personnes handicapées ;
- les équipements sportifs ;
- les programmes de voirie 2021.

Le Département gère son budget avec beaucoup de précaution. De cette manière, près de 115 M€ peuvent être affectés sur différents projets durant les cinq prochaines années (en gestion pluriannuelle).

Selon le président Pichery, « *les engagements pris aujourd'hui ne font courir aucun risque sur l'avenir de la collectivité. Ils peuvent tous être honorés puisque tout est étudié très en amont* ».

2| 10 conseillers départementaux quittent l'Assemblée départementale de l'Aube

Parmi les 34 élus qui siègent au sein du Conseil départemental, 10 ne se représentent pas aux élections de juin 2021.

Certains d'entre eux œuvraient depuis très longtemps pour la collectivité.

Conseiller départemental	Année d'entrée au Conseil général/départemental
Jacques RIGAUD	7 mars 1985
Gérard ANCELIN	29 mars 1992
Nicolas JUILLET	29 mars 1992 (Démission au 4 ^e trimestres 2020)
Danièle BOEGLIN	1 avril 1994
Joëlle PESME	18 mars 2001
Christian BRANLE	18 mars 2001
Jean-Marie COUTORD	31 mars 2011
Bernadette GARNIER	29 mars 2015
Véronique SAUBLET-SAINT-MARS	29 mars 2015
Michelle LHUILLIER	10 septembre 2018